



## Rapport de suivi de la mise en oeuvre du PGMR 2016-2020

Année 2020



En collaboration avec :



Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Information - sensibilisation éducation (ISE)	1	Mettre en place une équipe de sensibilisation sur le terrain	✓	✓		✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va mettre en place une équipe de sensibilisation pour accompagner les citoyens et les institutions, commerces et industries (ICI) à mieux gérer leurs matières résiduelles.	na	100%	100%	100%	en continu	La Ville de Lévis engage une équipe de 2 agentes de sensibilisation depuis 2017. En raison de la pandémie cette mesure n'a pu être reconduite en 2020. La mesure est considérée réalisée dans le cadre du PGMR.		na	non réalisée	non réalisée	non réalisée	50%	à l'été 2020, un stagiaire en génie civil engagé par la municipalité a fait une tournée du parc Industriel pour sensibiliser les industries à la saine gestion de leurs matières résiduelles et au changements réglementaires de la municipalité.
	2	Mettre en place des projets vitrine et en faire la promotion	✓				✓	✓	La Ville de Lévis va mettre en place des projets vitrine comme l'utilisation de compost dans les plate-bandes.	na	na	100%	100%	100%	Le Robot Zéro déchet, entièrement fabriqué de matières récupérées, a été installé à l'entrée des magasins Écolivres au mois de janvier et février		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	3	Concevoir et déployer au moins une campagne de sensibilisation pour chaque grande filière de matières résiduelles	✓	✓		✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ont choisi de concevoir et de développer au moins annuellement une grande campagne de sensibilisation sur chacune des grandes filières de matières résiduelles.	100%	100%	100%	100%	100%	Une campagne de sensibilisation sur le compostage des résidus alimentaires a été déployée au printemps 2020, pendant le 1 <sup>er</sup> confinement dû à la Covid-19. Elle s'intitulait « En confinement, compostez vos restes d'aliments ». Des petites capsules ont été créées pour faire découvrir à la population des matières compostables moins connues comme les os et les essuie-tout.	 	100%	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	20%	Une nouvelle ressource en communication a été ambauchée en 2020. Un de ses mandats est de réaliser une campagne de sensibilisation.
	4	Concevoir et promouvoir un guide du tri & bottin vert à l'intention des citoyens et des institutions, commerces et industries	✓	✓		✓				Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon souhaitent créer un guide du tri électronique afin de compléter l'accompagnement offert par le biais de la ligne Info-collecte.	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis effectue la mise à jour en continu du guide du tri. Elle diffuse des bandeaux publicitaires dans divers médias pour faire connaître le guide.		70%	Non réalisée	Non réalisés	100%	en continue	La municipalité a publié sur sa page une section traitant du tri et du réemploi de matières résiduelles. Un hyperlien vers le guide du TRI de la ville de Lévis a été ajouté.
	5	Inciter les citoyens et les institutions, commerces et industries à réduire le gaspillage alimentaire	✓					✓	✓	La Ville de Lévis souhaite se doter d'outils de sensibilisation pour lutter contre le gaspillage alimentaire.	na	na	na	100%	100%	2 conférences en présentiel ont été présentées au grand public sur le thème de la récolte et la conservation des légumes. 2 conférences en ligne « À vos frigos » ont été offertes au grand public pendant la Semaine québécoise de réduction des déchets. 30 familles pendant 12 mois ont été accompagnées dans le programme Virage Zéro déchets avec 6 ateliers, 2 conférences avec des suivis réguliers effectués par des professionnels dans le but d'intégrer un mode de vie zéro déchet.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	6	Maintenir une campagne de communication sur l'herbicyclage et le feuillcyclage	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Les campagnes de communication développées sur l'herbicyclage et le feuillcyclage au cours des dernières années seront conservées et continueront d'être diffusées.	100%	100%	100%	100%	100%	Tous les ans, la promotion de l'herbicyclage et du feuillcyclage a été réalisée au printemps et à l'automne dans le journal municipal (Lévis'informe), dans le journal local (Journal de Lévis), sur les stèles et quelques panneaux de rue de la Ville. Des messages pour sensibiliser les citoyens ont été envoyés à tous ceux qui sont abonnés à Info-Lévis.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisés	100%	100%	La municipalité a maintenu sur sa page une section relative aux principes de feuillcyclage et herbicyclage.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020		
Information - sensibilisation éducation (ISE)	7	Diffuser le programme scolaire sur la gestion des matières résiduelles dans les écoles primaires	✓			✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis a conçu un programme scolaire pour les écoles primaires du territoire couvert par le PGMR traitant spécifiquement de la gestion des matières résiduelles. Ce programme a été diffusé par l'équipe du Service des matières résiduelles dans toutes les écoles primaires de Lévis et de Saint-Lambert-de-Lauzon. La Ville de Lévis propose de relancer la diffusion de ce programme, soit à l'interne, soit en déléguant un organisme à but non lucratif. C'est la Ville de Lévis qui pilotera cette mesure, car il n'y a qu'une école sur le territoire de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette école sera néanmoins intégrée au déploiement de la mesure.	na	50%	50%	50%	50%	À cause de la Covid, très peu d'animations ont été offertes à des groupes scolaires. 4 groupes de 4ième année ont été visités pour un total de 8 heures d'animation au mois de février		non concernée					
	8	Offrir un accompagnement pour la mise en place d'une collecte des matières compostables dans les écoles primaires et secondaires	✓			✓	✓	✓	✓		La Ville de Lévis souhaite offrir un accompagnement pour la mise en place d'une collecte des matières compostables dans les écoles secondaires du territoire.	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	Cette action est mise en place depuis 2012. En 2019, 5 écoles secondaires/établissements pour l'éducation des adultes compostent. De plus, 12 écoles primaires sur 35 compostent également. En 2019, des rencontres ont eu lieu avec la responsable du développement durable au Cégep Lévis-Lauzon. En 2020, le projet a été déployé pour récupérer les matières compostables, mais le cegep n'a pas ouvert ses portes à l'automne en raison de la Covid		non concernée					
Réglementation et application	9	Revoir l'intégration du volet "gestion des matières résiduelles" dans le processus d'émission des permis afin de permettre à toutes les unités d'occupation d'être desservies par des outils de collecte pour les matières recyclables et compostables & identifier et déployer une formule de suivi sur le terrain des installations des équipements de collecte (avec le Service des permis et inspections ainsi que le Bureau de projets)	✓	✓		✓					La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont revoir le processus d'émission des permis de construction de nouveaux projets immobiliers en 2017 afin que chaque nouvelle unité d'occupation résidentielle ou du secteur des ICI ait accès à des équipements de collecte pour les matières recyclables et compostables.	na	Non réalisée	5%	5%	5%	Revue des règlements des autres municipalités. Ébauches de discussions avec l'urbanisme. Le projet sera finalement intégré au PGMR 2021-2025.		na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Revue complète de la réglementation en urbanisme repoussée en 2021-2022.
	10	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du papier-carton	✓	✓					✓		Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés dans le cas du bois et du papier-carton.	na	na	na	na	na	La nouvelle Stratégie de valorisation des matières organiques ne prévoit plus de bannissement et prévoit une approche différente qui sera adressée dans le PGMR 2021-2025.		na	na	na	na	na	Idem Lévis

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIG/CC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Réglementation et application	11	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination du bois et autres résidus de construction, rénovation, démolition (CRD)	✓	✓					✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	na	La nouvelle Stratégie de valorisation des matières organiques ne prévoit plus de bannissement et prévoit une approche différente qui sera adressée dans le PGMR 2021-2025.	na	na	na	na	na	Idem Lévis	
	12	Modifications réglementaires afin d'interdire l'élimination des matières compostables à partir de 2020	✓	✓					✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon adapteront leur réglementation afin de se conformer aux bannissements annoncés du bois, papier et carton et des matières compostables de l'élimination. Cette modification réglementaire se fera en 2020 ou dès l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	na	La nouvelle Stratégie de valorisation des matières organiques ne prévoit plus de bannissement et prévoit une approche différente qui sera adressée dans le PGMR 2021-2025. La modification de la réglementation concernant l'interdiction d'éliminer des résidus verts a été entamée en 2020 et sera complétée en 2021.	na	na	na	na	na	Idem Lévis	
	13	Établir un mécanisme pour que les résidus de CRD soient acheminés à un centre de tri ou un éco-centre suite à l'émission de permis de construction, rénovation, démolition	✓	✓			✓	✓	✓	En 2018, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont établir un mécanisme pour que les résidus de CRD provenant de leurs chantiers soient acheminés à un centre de tri ou un éco-centre suite à l'émission de permis de construction, rénovation et démolition.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Prévue en 2018. Repoussée à l'ouverture d'un deuxième éco-centre.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée		
	14	Créer un guide de bonne planification en gestion des matières résiduelles pour les promoteurs impliqués dans la construction de nouveaux projets immobiliers	✓	✓	✓					En lien avec les mesures 9 à 12, la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon souhaitent accompagner les promoteurs des nouveaux projets immobiliers (résidentiels et ICI) pour qu'ils planifient la gestion des matières résiduelles lors de la conception des projets. Ainsi, la Ville de Lévis va concevoir et produire un guide de bonne planification en GMR pour les promoteurs impliqués dans la construction de nouveaux projets immobiliers. La Municipalité de Saint-Lambert l'adaptera à son contexte.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	À la suite des discussions avec la Direction de l'urbanisme, cette action est reportée. Elle sera mise en œuvre en même temps que la mesure 9.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée		
	15	Organiser des séances d'information avec les partenaires (internes et externes) et les promoteurs	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Des séances d'information avec les partenaires et les promoteurs seront organisées afin que la GMR soit considérée lors des premières étapes de conception des projets. Les promoteurs étant les mêmes à Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon, c'est la Ville de Lévis qui pilotera ces séances.	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	À la suite des discussions avec la Direction de l'urbanisme, cette action est reportée. Elle sera mise en œuvre en même temps que la mesure 9.	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Réglementation et application	16	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Il est prévu de faire la publicité du réseau d'écocentres ou des centres de tri de CRD lors de l'émission des permis de construction, rénovation et démolition.	50%	50%	100%	100%	100%	Le Service des permis et inspection de la Ville de Lévis utilise un nouveau logiciel de gestion depuis 2016. Une option a été ajoutée afin de faire la promotion de l'écocentre à même le permis.  Le Service des matières résiduelles de la Ville a créé une fiche à propos des centres de tri de résidus de CRD de la région. Cette fiche est disponible sur le web et dans les présentoirs des bureaux de l'urbanisme.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	Publicité sur le site internet pour la gestion des CRD
	17	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va instaurer un programme de vidange des fosses septiques résidentielles en 2016.	100%	100%	100%	100%	100%	La Ville de Lévis a lancé son programme de vidange des installations septiques résidentielles en 2016 et est le prestataire de service de vidange de fosses pour tout le territoire de la Ville.  En 2020, les boues ont été envoyées en totalité aux stations d'épurations de la Ville de Québec.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	18	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon va assurer un suivi auprès des propriétaires de fosses septiques pour faire respecter la réglementation provinciale. La Ville de Lévis va assurer quant à elle un suivi des boues provenant des installations septiques et favoriser la valorisation dans la mesure où ces derniers sont valorisables.	100%	100%	100%	100%	100%	Le projet d'agrandissement de l'usine d'épuration de la Ville pour pouvoir y traiter les boues provenant d'installations septiques évolue progressivement. En novembre 2018, la Ville a d'ailleurs reçu un rapport qui évalue l'ajout d'une unité de traitement de boues de fosses septiques à l'usine d'épuration.  En 2020, les boues ont été envoyées en totalité aux stations d'épurations de la Ville de Québec.		Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	100%	La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon a un contrat de vidange des boues de fosses septiques avec la MRC Nouvelle-Beauce.
Installations	19	✓	✓	✓				✓		Le lieu d'enfouissement technique (LET) est géré par la Régie intermunicipale des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (RIGDCC). Afin de prolonger la durée de vie utile du LET, la RIGDCC, en partenariat avec la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, envisage plusieurs mesures. La RIGDCC réalisera, en partenariat avec la Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, une étude de faisabilité d'un projet de broyage des déchets ou autre type de technologie en vue d'augmenter la durée de vie du LET.	na	50%	100%	100%	100%	La Ville a donné un mandat pour évaluer les pistes d'optimisation afin d'augmenter la durée de vie du LET. La firme retenue a rendu son rapport en 2018.  En 2019, la Ville a mis sur pied un comité de travail pour évaluer les différentes options proposées et développer un plan d'action concernant les solutions d'avenir pour l'élimination à Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon.  En 2020, une offre de service d'une firme spécialisée a été déposée pour évaluer les différentes sources de matières organiques encore acheminées à l'enfouissement et proposer des solutions d'optimisation des opérations et des moyens technologiques pour détourner ces matières de l'élimination.		na	50%	100%	100%	100%	Des employés et des élus de la municipalité de St-Lambert-de-Lauzon participent aux rencontres du comité sur le futur de l'élimination des déchets.
	20	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis, en partenariat avec la RIGDCC, veut documenter la provenance et le contenu des chargements arrivant au site d'enfouissement en vue des bannissements annoncés.	100%	na	en continu	en continu	en continu	La RIGDCC a engagé en partenariat avec la Ville de Lévis un étudiant en mai 2016 pour documenter la provenance et le contenu des chargements arrivant au LET en vue des bannissements annoncés (papier, carton, bois).  Cette action n'est plus nécessaire car l'opérateur au LET informe les employés de la Ville de Lévis lorsqu'il reçoit des chargements contenant beaucoup de papier/carton/bois.		100%	na	na	na	na	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement					
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020				2016	2017	2018	2019	2020						
																			% Avancement Lévis				
Installations	21	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis, en partenariat avec la RIGDCC, veut cibler les générateurs et les sensibiliser aux bannissements de l'élimination annoncés.	15%	100%	100%	100%	100%	À la suite de l'étude réalisée à la mesure 20, la Ville de Lévis a ciblé les routes de collecte contenant beaucoup de papier et de carton et a sensibilisé environ 310 ICI situés sur ces routes de collecte (200 en 2016 et 110 en 2017). Environ 90 commandes d'équipements de récupération ont été effectuées à la suite de ces visites (40 en 2016 et 50 en 2017). La Ville de Lévis a produit un dépliant sur la collecte des matières recyclables au travail adapté à la réalité des ICI.  Les voyages de déchets contenant beaucoup de matières recyclables, en particulier les roll-offs, sont maintenant identifiés par l'opérateur au LET. S'il y a lieu, des suivis personnalisés sont effectués auprès des entreprises concernées.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	La municipalité SLDL a modifié sa méthode de taxation au ICI pour encourager le recyclage et imposer des tarifs plus élevés aux déchets. Une brochure explicative a été produite et envoyée au ICI du Parc Industriel.
	22	✓	✓	✓				✓		La Ville de Lévis évaluera conjointement avec la RIGDCC la possibilité d'attribuer des pénalités financières suite à l'entrée en vigueur des bannissements annoncés.	na	na	na	na	na	Les bannissements prévus dans le Plan d'action n'ont pas eu lieu.		na	na	na	na	na	
	23	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis fera un suivi avec la RIGDCC des données de pesées de métal qui est récupéré au site d'enfouissement	na	100%	100%	100%	100%	Les données sont complétées lors du bilan annuel.		na	100%	100%	100%	100%	
	24	✓						✓		La Ville de Lévis est propriétaire d'un incinérateur de matières résiduelles. Elle souhaite optimiser son fonctionnement et étudiera donc les possibilités d'avoir un approvisionnement continu pendant la période hivernale.	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	La dernière phase de modernisation de l'incinérateur a été complétée en 2016, ce qui a permis d'incinérer plus de déchets qu'auparavant. Ainsi, une partie des déchets provenant des multilogements et des ICI est dorénavant éliminée à l'incinérateur. En 2018, l'incinérateur a été accrédité pour recevoir des déchets internationaux: plus de 200 tonnes ont été reçues et incinérées.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	25	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis assurera une veille technologique, économique et environnementale pour le traitement des matières compostables durant les 5 prochaines années.	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis assure une veille technologique, économique et environnementale en continu.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	26	✓						✓		La Ville de Lévis souhaite construire un écocentre à l'ouest de son territoire.	10%	10%	10%	10%	10%	Initialement prévue en 2019 mais repoussée pour des raisons budgétaires, la Ville poursuit ses démarches pour identifier un site propice à cette fin et répondre aux besoins grandissants.  Comme l'achalandage à l'écocentre est de plus en plus élevé (62 000 visites en 2018, 73 752 visites en 2019, 73 158 visites en 2020 (malgré la fermeture de près de 1 mois), soit plus de 1 visite aux deux minutes). Depuis 2018, la Ville a décidé d'ouvrir l'écocentre 7 jours sur 7 pendant la période estivale, en 2019 la structure des horaires a été revue pour optimiser les opérations afin de réduire le temps d'attente.  En raison de la pandémie en 2020 et des mesures sanitaires, aucune démarche additionnelle n'a été mise en place mis à part l'ajustement des horaires et l'augmentation du nombre d'employés sur les plateaux de travail afin de mieux répondre aux besoins de la population.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	27	✓	✓	✓				✓		Le réseau d'écocentres du territoire couvert par le PGMR acceptera sans frais les résidus de CRD des citoyens en vue du bannissement de l'élimination du bois et en vue de la mesure 13.	na	na	Non réalisée	na	na	Prévue en même temps que la mesure 13.		na	na	na	na	na	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Installations	28	✓	✓	✓	✓	✓				na	Non réalisée	Non réalisée	na	na	La Ville de Lévis a approché la RIGDCC dans ce sens, mais il apparaît difficile pour le moment d'harmoniser les façons de fonctionner compte tenu du contexte de la Régie.		na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Voir Lévis.
	29	✓			✓					100%	en continu	en continu	en continu	en continu	En 2016, la Ville de Lévis a renouvelé son entente avec la Ressourcerie pour une période de 5 ans. L'entente avec Écolivres a été renouvelée en 2019 pour une période de 3 ans (2020-2022). Vec le renouvellement des ententes, les deux organismes continuent de récupérer les objets ayant un potentiel de réemploi acheminés à l'écocentre. Les vélos récupérés à l'écocentre sont envoyés chez Vélo Vert pour être reconditionnés.	Cette action doit se faire en continu.	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	30	✓	✓	✓		✓				na	na	Non réalisée	na	na	La Ville de Lévis, la RIGDCC et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon évalueront la possibilité d'offrir un accès spécial au réseau d'écocentres aux ICI de façon ponctuelle ou sur des plages horaires réservées.	Repoussée à l'ouverture d'un deuxième écocentre.	Depuis 2017, l'achalandage des citoyens à l'écocentre de Lévis est à son maximum pendant les heures d'ouverture.	na	na	na	na	na	
Services offerts - Réduction et réemploi	31	✓			✓	✓				na	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	La Ville de Lévis révisera son mode de soutien aux organismes dédiés au réemploi. La Ville de Lévis aimerait initier et soutenir des initiatives de réemploi, de mise en commun et de troc sur le territoire (exemple : bibliothèque itinérante, bibliothèque d'outils, etc.).	Il y a des bibliothèques itinérantes sur le territoire dans les parcs en période estivale. Il y a également des boîtes à livres dans certains lieux publics de la Ville. En 2019, la Ville a contribué financièrement au développement de la 2e succursale d'Écolivres.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	32	✓				✓	✓			na	na	Non réalisée	100%	100%	La Ville appuiera également l'organisation d'événements thématiques d'échange ou de vente d'objets usagés.	La Direction de la vie communautaire de la Ville offre, aux organismes reconnus par la Ville, son soutien pour l'organisation de 2 événements par année.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	33	✓				✓				na	100%	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis étudiera la possibilité d'encadrer les points de dépôt des textiles sur le territoire.	À la suite des demandes provenant des organismes oeuvrant dans la récupération de textiles, la Ville a entamé cette réflexion en 2017. Un projet de règlement a été rédigé en vue d'appuyer les organismes du milieu. Le règlement sur les cloches de dons a été revu en 2020.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
Non et réemploi	34	✓	✓		✓	✓	✓	✓		na	10%	10%	20%	20%	La Ville de Lévis souhaite favoriser la concertation des acteurs du réemploi. Pour ce faire, et parce qu'elle possède peu de données sur cette filière de matières, elle mettra sur pied une table de concertation regroupant différents représentants du milieu.	La Ville de Lévis poursuit ses rencontres plus particulièrement avec les acteurs de la filière du textile. Aucune autre démarche n'a été entreprise en 2019 et 2020. En lien avec la mesure 33, le projet de règlement a été révisé et complété en 2019.		na	10%	10%	10%	10%	Voir Lévis.

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIG/DCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Services offerts - Rédui	35	✓						✓			na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
Services offerts - matières recyclables	36	✓	✓		✓						en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis poursuit ses efforts pour que toutes les unités d'occupation résidentielles aient accès à des équipements de récupération.		en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon poursuit ses efforts pour que toutes les unités d'occupation résidentielles aient accès à des équipements de récupération.
	37	✓			✓						40%	100%	na	na	na	En 2016, la Ville de Lévis a acheté des sacs réutilisables aux couleurs du programme de collecte des matières recyclables. En 2017, plus de 11 400 résidents d'immeubles à logements résidentiels de 6 unités et plus ont reçu un sac réutilisable pour transporter leurs matières recyclables dans les contenants extérieurs.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	38	✓			✓	✓	✓	✓	✓		en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis compte continuer à convertir les poubelles de ses parcs en poubelles à deux voies.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	39	✓	✓		✓						na	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Sur demande, les nouveaux résidents reçoivent un bac brun (plusieurs bacs bruns dans les immeubles à logements).		na	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	
	40	✓	✓		✓						20%	en continu	en continu	en continu	en continu	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon veulent s'assurer que toutes les unités d'occupation des ICI aient accès à des équipements de récupération.		en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon offre la collecte des matières recyclables à toutes les entreprises du Parc Industriel.
	41	✓			✓	✓	✓	✓			20%	100%	100%	100%	100%	En 2017, la Ville a fait la tournée de 1 100 entreprises possédant des équipements de collecte de déchets mais dont les équipements de récupération n'étaient pas répertoriés. Sur ces entreprises, l'équipe verte en a rencontré plus de 110 qui n'avaient pas d'équipements de récupération visibles de l'extérieur : environ 50 ont commandé des équipements de récupération, 40 ont refusé, les autres possédaient des bacs à l'intérieur du commerce. En 2018, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction auprès des ICI sur les services de recyclage offerts par la Ville : sur 50 répondants, 45 étaient satisfaits. Les 5 autres n'étaient pas satisfaits de la grandeur du conteneur et de la fréquence de collecte. Des ajustements ont été apportés.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Services offerts - m	42	✓						✓		La Ville de Lévis étudiera la faisabilité d'instaurer une collecte de plastique agricole et d'autres plastiques industriels.	10%	10%	10%	10%	10%	Depuis 2016, une des marinas de Lévis récupère les plastiques servant à protéger les bateaux pendant l'hiver. En 2018, près de 600 kg de plastiques ont été acheminés au centre de tri de la Société V.I.A qui les recycle, quantités qui ont monté à 850kg en 2019.  Quant au projet de récupération des plastiques agricoles, la Ville de Lévis suit avec intérêt le projet pilote de la MRC de Bellechasse initié en 2017. Elle reste aussi en veille en participant à la Table régionale de GMR Chaudière-Appalaches.  En 2020, aucune avancé des plastiques agricoles. En 2021, des opportunités de projets sont mises de l'avant.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	43	✓			✓					La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements. Elle souhaite aussi faciliter la participation au programme de collecte des matières compostables dans les unifamiliales et les multilogements. Pour ce faire, elle évaluera la pertinence d'offrir le lavage du bac brun dans les multilogements.	25%	100%	100%	100%	100%	En 2016, la Ville de Lévis a réalisé un sondage auprès des résidents d'un immeuble ayant accès à des bacs bruns afin de déterminer si le lavage du bac brun constituait un frein à la participation. Les réponses obtenues ne vont pas en ce sens.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	44	✓			✓					La Ville de Lévis développera également un recueil de trucs et astuces pour aider les citoyens à mieux gérer leurs matières compostables à la maison.	Non réalisée	100%	na	na	na	La Ville a choisi de faire de cette mesure le thème de sa grande campagne de communications en 2017.  En 2019 et 2020, avec l'accompagnement des familles Zéro déchet et la campagne de Noël, l'accent a été mis sur la lutte au gaspillage alimentaire et le zéro déchet.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	45	✓	✓					✓		La Ville de Lévis va poursuivre ses efforts de desserte notamment dans les multilogements.	na	na	na	30%	30%	Sur demande, les nouveaux résidents reçoivent un bac brun (plusieurs bacs bruns dans les immeubles à logements). En 2020, 42 demandes de bacs bruns ont été traitées pour des édifices multilogements.  <b>Actions plus spécifiques dans les multilogements</b> - Affichage à l'entrée de 38 multilogements pour encourager les locataires à demander à la Ville la livraison de bacs bruns. - Deux regroupements d'habitations ont été rencontrés pour la collecte des matières compostables en contenants semi-enfous. Une proposition de projet-pilote est en discussion.		na	na	na	na	30%	Le bac est offert mais il n'y a pas de mesure de contrôle mise en place. Aucune collecte pour les 6 logements et plus actuellement.
46	✓			✓	✓	✓	✓	✓	La Ville souhaite continuer d'encourager les écoles qui participent au programme de collecte des matières compostables.	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	En juin 2019, la Ville de Lévis a remis à 200 élèves de 11 écoles primaires et 1 école secondaire des récompenses pour les remercier d'avoir participé à la brigade verte de leur école. Comme dans les années passées, la Ville a remis à chacun un certificat signé par le maire ainsi qu'un petit sac de compost produit à partir des matières compostables récupérées par la Ville dans les bacs bruns. L'école primaire Grand-Fléuve a reçu environ 150 litres de compost pour un petit potager que les élèves ont inauguré sur le terrain d'une résidence de personnes âgées située à proximité.  En oct.2019, un article a été publié dans le journal municipal pour que les gens sachent que le ZD est mis de l'avant dans plusieurs écoles. La liste des écoles primaires et secondaires qui compostent a été inscrite. L'article s'intitulait: Zéro déchet dans les écoles : des milliers d'élèves en action!		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement								
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020									
Services offerts - Matières compostables	47	✓			✓									Non réalisée	Non réalisée	Abandonnée	Abandonnée	Abandonnée	Cette action du PGMN n'est pas retenue comme le besoin n'a pas été exprimé par les ICI dans le sondage mené auprès des ICI au sujet des freins à l'implantation de la collecte des matières compostables.						non concernée						
	48	✓			✓	✓	✓	✓	✓					10%	10%	20%	20%	20%	Depuis 2013, la Ville de Lévis offre le programme de collecte des matières compostables aux épiceries et à quelques ICI. En 2016, la Ville de Lévis a implanté la collecte des matières compostables dans 3 restaurants. En 2018, l'équipe verte a rencontré plus de 130 restaurants pour sonder leur intérêt à participer à la collecte des matières compostables et à une table de discussion sur le sujet.  Il n'y a pas d'activités spécifiques qui ont été menées en 2020 en ce sens en raison des mesures liées à la Covid-19.						non concernée						
	49	✓				✓	✓	✓	✓					na	10%	10%	10%	10%	La Ville de Lévis veut aussi évaluer la possibilité d'imposer aux institutions soumises au programme de compensation tenant lieu de taxes municipales (ex : hôpital, écoles) de participer aux programmes de collecte des matières recyclables et compostables offerts par la Ville.  À l'automne 2017, la Ville a entamé des démarches avec l'Hotel Dieu et le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches afin d'accompagner l'Hôtel Dieu vers une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Le CRECA a déposé une demande de subvention auprès de Recyc-Québec en ce sens pour l'année 2018. Malheureusement, cette demande n'a pas été retenue.  Il n'y a pas d'activités spécifiques qui ont été menées en 2020 en ce sens pour des raisons de priorités et des mesures liées à la Covid-19.						non concernée						
	50	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓						100%	100%	100%	100%	100%	La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont exiger la valorisation des boues d'usine d'épuration ou des étangs aérés dans les prochains appels d'offres. L'élimination des biosolides ne sera donc plus permis. Par valorisation, la Ville de Lévis entend compostage ou épandage au champ.  Cette mesure a été intégrée dans le plus récent appel d'offres pour le "Pompage, déshydratation, transport et disposition des boues contenues dans les étangs aérés" attribué en 2020.						100%	100%	100%	100%	100%	La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon possède actuellement un contrat de services pour la disposition des boues. Celles-ci sont actuellement valorisées par épandage et compostage.
	51	✓			✓	✓									Non réalisée	100%	na	na	na	La Ville de Lévis va réaliser un sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers de son territoire afin d'acquiescer des connaissances sur le milieu de la construction, rénovation, démolition.  La Ville de Lévis a donné un mandat à l'organisme ADDERE. Le sondage auprès des récupérateurs de résidus de CRD provenant des chantiers d'est déroulé au cours de l'été 2017. Sur 28 entreprises/centres de tri desservant Lévis et/ou Saint-Lambert-de-Lauzon, 26 ont répondu au sondage. 24 entreprises acheminent leurs résidus de CRD vers des centres de tri autorisés par le MELCC.						non concernée					

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement	
		Lévis	SLDL	RIGIDCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020		
Services offerts - résidus de CRD	52	Intégrer à la collecte des encombrants résidentielle une collecte porte-à-porte ponctuelle de bois	✓			✓					na	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	Abandonnée mais objectif de valorisation des encombrants atteint	La Ville de Lévis a choisi d'essayer une autre approche avant de demander aux citoyens de séparer le bois des autres encombrants en vue d'une collecte distincte. En effet, en août 2017, la Ville de Lévis a lancé un appel d'offres pour la collecte et le traitement des encombrants. L'entreprise AIM Écoentre a remporté l'appel d'offres pour le traitement de ces encombrants. Ainsi en 2018 et 2019, plus de 90% de ces encombrants ont été valorisés : séparation des matières par type (bois, bardeaux, briques, etc.), valorisation énergétique ou matériel de recouvrement pour les lieux d'enfouissement techniques du Québec.  En 2019, un autre contrat a été attribué pour la valorisation des encombrants. En 2020 le même contrat est en vigueur.		non concernée					
	53	Faire connaître le site de concassage municipal	✓				✓			na	na	5%	Abandonnée	Abandonnée	Cette mesure a été abandonnée puisque le site de concassage municipal est déjà utilisé à sa pleine capacité pour les opérations de la Ville.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée			
	54	Promouvoir la récupération des résidus de CRD dans les éco-centres privés de la région & Faire connaître les entreprises oeuvrant en déconstruction et celles récupérant et valorisant les résidus de CRD					✓			na	na	100%	na	na	Mise à jour en 2019 et toujours distribuée en 2020 de la fiche d'informations sur les centres de tri de CRD à partager avec les promoteurs lors de l'émission de permis par la direction de l'urbanisme.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée			
	55	Mettre sur pied une table de concertation des acteurs du secteur de la CRD	✓			✓				100%	na	na	100%	na	La table de concertation des acteurs du secteur de la CRD a été mise sur pied en 2016. Une deuxième rencontre a eu lieu en 2019.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée			
	56	Mettre en place un projet-pilote pour un chantier vert ou pour un chantier de déconstruction et promouvoir les résultats	✓			✓				na	10%	60%	100%	na	En 2018, la Ville de Lévis a obtenu une aide financière de RECYC-QUÉBEC pour la démolition responsable de l'usine Gilmour.  Le chantier a eu lieu en 2019 et un rapport a été rédigé. Au final, le chantier a permis de valoriser 94% des matériaux de l'ancienne usine, soit un total de plus de 540 tonnes de matériaux.  En 2020, la direction du génie a pris en considération des éléments du devis pour la démolition d'un autre immeuble de la Ville. Les activités de démolition auront lieu en 2021.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée			
Services offerts - résidus de CRD	57	Évaluer la pertinence d'une collecte de bois dans les institutions, commerces et industries	✓	✓	✓				na	10%	100%	na	na	C'est en vue du bannissement du bois de l'élimination, qu'elle souhaite évaluer la pertinence d'une collecte de bois dans les ICI.  En 2018, la Ville de Lévis a effectué un sondage pour connaître le gisement de bois dans 9 parcs industriels. 95% des entreprises sondées ont répondu au sondage. Personne n'est au courant du bannissement du bois de l'élimination annoncé. 85% du bois est récupéré (collecte privée, mis au bord de la rue, valorisation énergétique). De plus, 80% du gisement est constitué de palettes de bois qui sont gérées ou qui « disparaissent » sur le bord de la rue.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée			

Axe d'intervention	Mesures	Responsable					Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement													
		Lévis	SLDL	RIG/DCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017		2018	2019	2020	2016	2017			2018	2019	2020																
Services offerts - RDD et produits sous la REP	58	✓			✓	✓	✓	✓				La Ville de Lévis intégrera les informations sur les points de dépôt des RDD et produits visés par le programme de REP dans le guide du tri de la mesure 4.	100%	100%	100%	100%	100%																					
	59	✓			✓	✓	✓	✓				La Ville de Lévis va continuer d'organiser des événements spéciaux de ces matières résiduelles (et d'encourager les citoyens à y participer).	Échéancier révisé	100%	Échéancier révisé	na	na																					
	60	✓	✓		✓	✓	✓	✓				Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont intégrer les édifices municipaux aux programmes de récupération des RDD et produits visés par le Programme de Responsabilité élargie des producteurs	50%	50%	70%	70%	100%																				Des points de collecte ont été ajoutés à l'hôtel de Ville et à la Caserne incendie	
	61	✓					✓					La Ville de Lévis incitera les ICI qui ont des pneus de vélo usagés à adhérer au programme de récupération existant.	na	na	100%	na	na																					
	62	✓					✓	✓	✓			La Ville de Lévis informera et sensibilisera également les ICI sur les programmes de certification de bonnes pratiques environnementales existants via un guide.	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée																					
	63	✓						✓	✓			La Ville de Lévis incitera les organismes géant les programmes de REP à ce que des points de dépôt supplémentaires soient mis en place sur le territoire, afin que les citoyens et ICI soient tous bien desservis.	na	na	na	Non réalisée	Non réalisée																					

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020								
Services offerts - RDD	64	Encourager les institutions, commerces et industries à organiser des collectes spéciales ponctuelles de RDD sur les lieux de travail	✓	✓			✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon inciteront les ICI à organiser des collectes spéciales ponctuelles de RDD sur les lieux de travail (ex : collectes de piles).	na	na	100%	100%	na	En 2018, l'équipe verte a contacté les 20 plus grandes entreprises de Lévis pour faire connaître le programme de récupération des piles d'Appel à recycler. 11 entreprises effectuaient déjà une collecte de piles et batteries usagées avec Appel à Recycler ou un autre organisme. 2 ne connaissaient pas le programme d'Appel à recycler et ont entamé des démarches pour effectuer des collectes de piles auprès de leurs employés. Dans le contexte de la pandémie, le programme de sensibilisation n'a pas été reconduit en 2020.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	À réaliser en 2021. Certaines entreprises sont déjà proactives en ce sens
Services offerts - Déchets	65	Revoir la fréquence de collecte des encombrants résidentielle tout en détournant les matières valorisables qui s'y retrouvent pour le secteur résidentiel	✓		✓	✓				La Ville de Lévis va revoir à la baisse la fréquence de collecte des encombrants dans le secteur résidentiel afin d'implanter en alternance une collecte de bois.	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Cette action du PGMR est repoussée en 2021, dans le cadre du prochain appel d'offres.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	66	Revoir la grille de tarification des services offerts aux institutions, commerces et industries et le taux de taxation afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables	✓	✓	✓				La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon vont revoir la tarification des services offerts aux ICI afin d'y inclure les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables.	100%	en continu	en continu	en continu	en continu	En 2016, le Service des matières résiduelles a rencontré la Direction des finances. Les coûts des programmes de collecte des matières recyclables et compostables sont inclus dans la tarification globale des ICI. Une rencontre a eu lieu à la fin de 2019 avec la direction des finances afin de revoir le partage des coûts en vue d'une révision plus approfondie dans le futur. La pandémie ayant bousculé la structure de travail en 2020, l'exercice est repoussé à 2021.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	100%	100%	La révision de la tarification a été faite en début d'année 2020 et est effective	
	67	Concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la gestion des matières résiduelles des institutions, commerces et industries selon les types	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis va concevoir et déployer un service de consultation pour optimiser la GMR des ICI selon les types d'ICI.	15%	15%	15%	40%	40%	La Ville de Lévis a développé un dépliant sur les matières recyclables adapté aux ICI. Voir mesure 21. Les techniciens du service des matières résiduelles offrent sur demande de l'accompagnement personnalisé provenant des commerces et des institutions du territoire incluant les recommandations à faire à la direction de l'urbanisme pour les multiples projets immobiliers résidentiels et commerciaux. Avec le transfert de la ligne info-collecte vers le service à la clientèle centralisé de la Ville, les techniciens ont pu répondre à de plus nombreuses requêtes internes et externes.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	68	Mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces qui banniraient les sacs de plastique de leurs opérations	✓				✓			La Ville de Lévis va mettre en place un projet-pilote avec un groupe de commerces afin qu'ils bannissent les sacs de plastique de leurs opérations.	na	na	10%	10%	10%	En 2018, la Ville de Lévis a entamé des discussions avec un groupe de commerces pour un projet de réduction des sacs de plastique en 2019-2020 mais ce projet n'a pas eu lieu.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	69	Instaurer un programme de subvention à l'achat de couches lavables	✓			✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis instaurera un programme de subvention à l'achat de couches lavables.	50%	100%	en continu	en continu	en continu	En 2016, la Ville de Lévis a rédigé son projet de règlement. Le programme de subvention à l'achat de couches lavables a été mis en place au printemps 2017 (150\$ au maximum par famille qui en fait la demande, budget de 5000\$). En 2018, 72 familles ont bénéficié d'une subvention à l'achat de couches lavables. En 2019, 70 demandes ont été acceptées pour un total de près de 10 000 \$. En 2019, 142 demandes ont été acceptées et près de 20 000\$ ont été versés en subvention.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					% Avancement Lévis					Description	Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIG/DCC	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020									
Corporatif	70	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Non réalisée	50%	100%	100%	100%	En 2017, la Ville a effectué des caractérisations des déchets dans plusieurs bâtiments. Elle a, par la suite, amorcé la rédaction d'un plan d'action pour la GMR des 30 principaux bâtiments municipaux (bâtiments administratifs, garages, casernes, bibliothèques). En 2018, elle a implanté des flots à trois voies et de la vaisselle réutilisable dans les cuisines de plus de 25 bâtiments, déployé une campagne de communication à l'interne, identifié des ambassadeurs ZD dans chaque équipe et donné des séances d'information aux employés.  En 2019, la Ville reçu l'attestation "ICI on recycle +" pour l'immeuble du 996, rue de la Concorde, confirmant les résultats positifs pour l'organisation de la mise en place d'un PGMR corporatif. Une tournée pour présenter cette attestation et ses implications était prévue en 2020 mais a dû être annulée en raison des mesures sanitaires.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	50%	50%	L'année 2020 a été chamboulée par l'application des mesures sanitaires. La publication d'un PGMR corporatif est prévu pour 2021. Certaines mesures sont quand même maintenues en ce sens à l'interne.	
	71	✓	✓		✓	✓	✓	✓	Non réalisée	50%	100%	100%	100%	Le PGMR corporatif sera suivi par un comité interne à la Ville de Lévis. La Ville de Lévis et la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon doivent déterminer un système de suivi.  40 ambassadeurs ont été identifiés dans les différentes équipes de travail de la Ville. Ces ambassadeurs travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du SMR dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR corporatif.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Aucun PGMR corporatif n'a été réalisé. Un comité environnement verra le jour en 2021		
	72	✓	✓	☐		✓	✓	✓	na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon vont harmoniser les services offerts sur le territoire.  Non réalisée.		na	na	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée		
	73	✓			✓	✓	✓	✓	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	en continu	Enfin, la Ville de Lévis souhaite assurer une veille technologique sur des sujets répondant aux orientations stratégiques du PGMR. Elle souhaite également maintenir son adhésion à des organisations qui oeuvrent dans le domaine des matières résiduelles comme l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR).  L'équipe du PGMR assure la veille technologique via la revue de presse ou en participant à diverses formations/activités.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée		
	74	✓	✓		✓	✓	✓	✓	90%	100%	en continu	en continu	en continu	Le conseil municipal de la Ville de Lévis a adopté une résolution le 14 novembre 2016 afin d'adhérer au "National Zero Waste Council" (CV-2016-11-43). L'adhésion auprès du National Zero Waste Council s'est faite officiellement au printemps 2017.  L'adhésion à l'organisme est en suspend pour l'instant.		Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée	Non réalisée			
Corporatif	75	✓			✓	✓	✓	na	10%	100%	100%	100%	La Ville de Lévis élaborera un plan de communication pour présenter la vision "Zéro déchet" en 2020 (et "Zéro déchet compostable" en 2020). Ainsi, elle vise à encourager les citoyens et ICI sur le territoire à adhérer à cette vision "Zéro déchet" (ZD).  Voir mesure 3.  Par ailleurs, du matériel de communication en lien avec la campagne menée pour la période des Fêtes 2019 a été envoyé aux ICI du territoire.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée				

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Suivi	76	✓			✓	✓		✓		La Ville de Lévis mènera trois études de caractérisation des déchets notamment à l'incinérateur.	100%	na	100%	na	100%	La Ville de Lévis a mandaté un consultant à l'automne 2018 afin de procéder à une étude de caractérisation des déchets à l'incinérateur (déchets résidentiels). Ainsi, la Ville de Lévis peut comparer la composition des déchets résidentiels dans le temps, notamment par rapport à 2016. La prochaine caractérisation est prévue en 2020.  En 2019, la Ville de Lévis a été ciblée par RECYC-QUÉBEC pour participer à l'étude de caractérisation provinciale des matières destinées à l'élimination. Les résultats ont été publiés en 2020 alors il n'a pas été nécessaire de mener de campagne de caractérisation.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	77	✓			✓					La Ville de Lévis réalisera un sondage auprès des citoyens et ICI qui ne participent pas aux programmes de collecte des matières recyclables et compostables afin de connaître les freins et obstacles à leur participation.	Non réalisée	100%	en continu	en continu	en continu	En octobre 2015, RECYC-QUÉBEC a publié une étude sur le comportement des citoyens par rapport à leur gestion des matières résiduelles. Cette étude répondait partiellement aux besoins de la mesure 77. En 2017, la Ville de Lévis a commandé un sondage pour identifier spécifiquement les freins des citoyens à la participation au programme de collecte des matières compostables.		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	78	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	La Ville de Lévis rendra compte de l'avancement du PGMR à la Commission consultative sur l'environnement de la Ville de Lévis. Les représentants du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon seront invités lors de la séance consacrée au suivi de mise en oeuvre du PGMR.	100%	50%	100%	100%	100%	En 2020, le Service des matières résiduelles a présenté le bilan 2019 du PGMR à la Commission consultative sur l'environnement et au conseil municipal de Saint-Lambert-de-Lauzon.		100%	Non réalisée	100%	100%	100%	
79	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon produiront des publications sur les résultats des citoyens et ICI participant aux programmes de récupération (recyclage, compostage, écocentre, etc.).	50%	50%	100%	100%	100%	En 2016, lors de son processus d'amélioration continue, la Ville de Lévis a effectué un sondage afin d'évaluer la satisfaction des citoyens quant aux services offerts.  En 2018, l'équipe verte a réalisé un sondage de satisfaction des visiteurs quant au service offert à l'écocentre. De façon générale, 99% des citoyens étaient satisfaits du service obtenu.  En 2018, l'équipe verte a également réalisé un sondage de satisfaction auprès des ICI par rapport au service de collecte des matières recyclables. Le taux de satisfaction était de 90%.  En 2019, un sondage a été mené par la brigade verte et une firme spécialisée en statistiques auprès de 3747 foyers afin d'évaluer la participation à la collecte des matières recyclables et compostables. L'étude a révélé que 67,3% des foyers participent à la collecte des matières compostables et 91,6% participent à la collecte des matières recyclables.  En 2020, le centre du service à la clientèle fait des sondages en continu pour divers sujets et spécifiquement pour les matières résiduelles.		25%	Non réalisée	Non réalisée	non réalisée	non réalisée	La municipalité souhaite effectuer un sondage web auprès de citoyens et ICI quant aux services offerts et aux améliorations possibles pouvant être apportées.	

Axe d'intervention	Mesures	Responsable			Échéancier					Description	% Avancement Lévis					Avancement	Commentaires/Illustrations	% Avancement Saint-Lambert (SLDL)					Avancement
		Lévis	SLDL	RIGBOCC	2016	2017	2018	2019	2020		2016	2017	2018	2019	2020			2016	2017	2018	2019	2020	
Suivi	80	Mettre en place un programme de gratification des institutions, commerces et industries qui participent aux programmes de valorisation (ex : affiches apposées sur la porte d'entrée)	✓					✓	✓	La Ville de Lévis mettra en place un programme de gratification des ICI qui participent.	na	na	na	na	na	Non réalisée, reportée		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	81	Initier et soutenir la mise sur pied d'un événement qui reconnaîtra les mérites citoyens et institutionnels, commerciaux et industriels de la région	✓					✓	✓	La Ville de Lévis initiera la mise sur pied d'un gala de l'environnement qui reconnaîtra les mérites citoyens et ICI de la région.	na	na	na	na	na	Non réalisée, reportée		non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	non concernée	
	82	Réaliser un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent	✓	✓				✓	✓	Enfin, Lévis et Saint-Lambert-de-Lauzon réaliseront un sondage auprès des industries du territoire pour faire l'inventaire des matières résiduelles qu'elles génèrent.	na	na	100%	na	Non réalisée	En 2018, la Ville de Lévis a effectué un sondage auprès des 20 plus grands ICI de son territoire afin de mieux connaître les grands générateurs de matières résiduelles. 18 ont répondu en totalité ou partiellement au sondage. Non réalisée en 2020 en raison de la pandémie.		na	na	na	na	na	Mesure à réaliser conjointement avec la mesure 79.

**Légende**

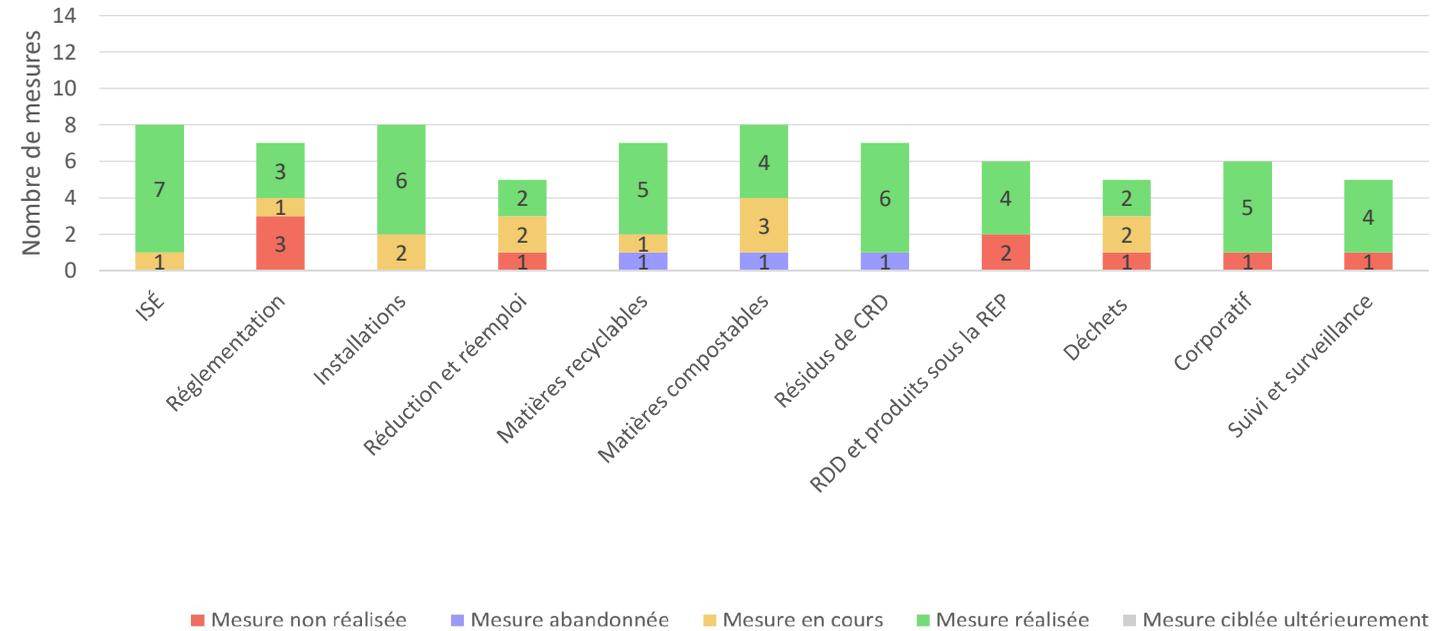
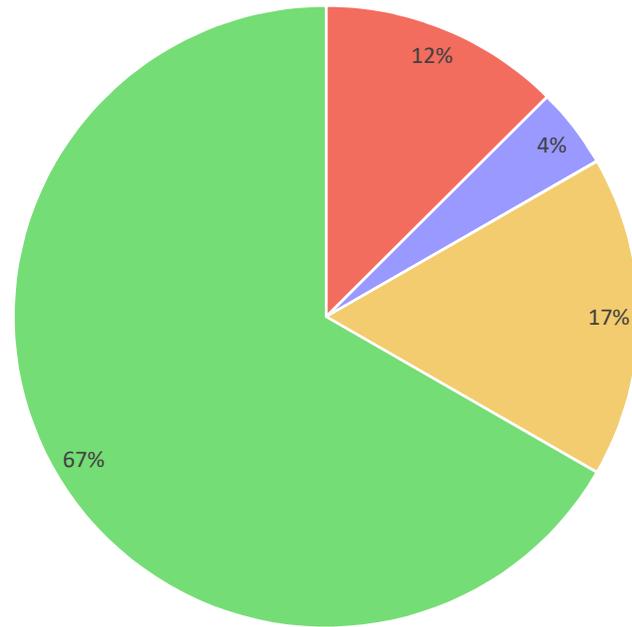
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color: #90EE90; border: 1px solid black;"></span>	Mesure complétée
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color: #FFD700; border: 1px solid black;"></span>	Mesure en cours
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color: #FF6347; border: 1px solid black;"></span>	Mesure non réalisée
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color: #6495ED; border: 1px solid black;"></span>	Mesure abandonnée

**Abréviations**

CRD : construction, rénovation et démolition  
GMR : gestion des matières résiduelles  
ICI : institutions, commerces et industries  
PGMR : plan de gestion des matières résiduelles  
SLDL : Saint-Lambert-de-Lauzon  
SMR : service des matières résiduelles de la Ville de Lévis  
ZD : Zéro déchet

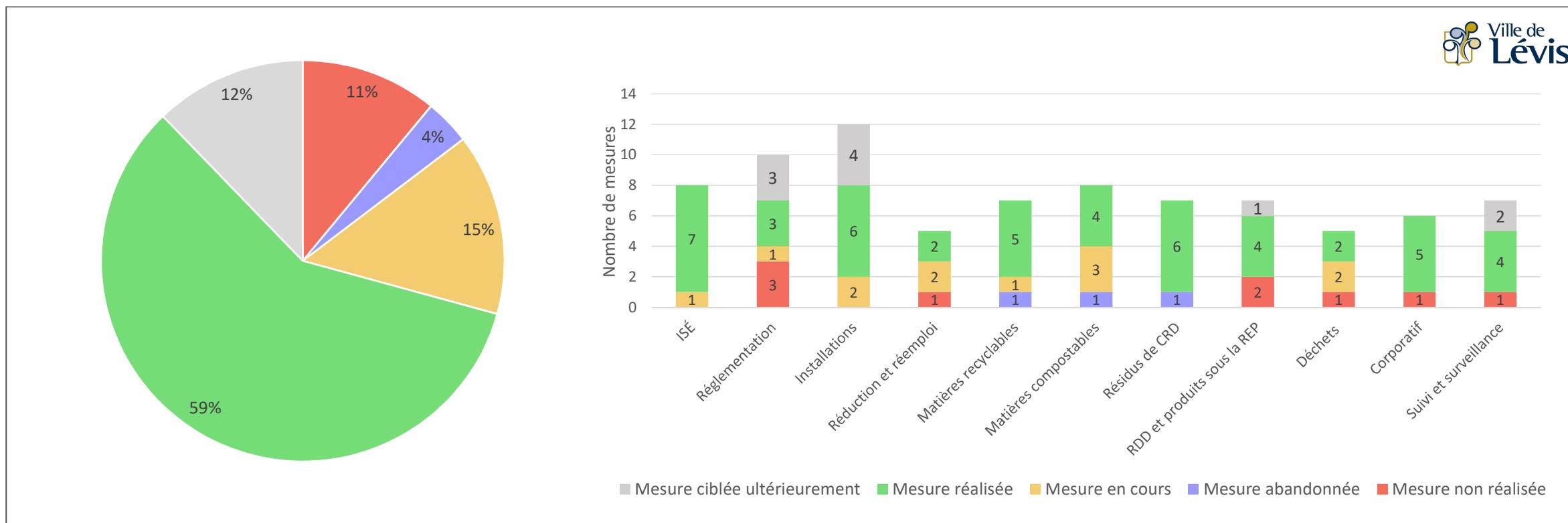
## État d'avancement à Lévis

État d'avancement des 72 mesures ciblées et/ou réalisées en 2020 au PGMR 2016-2020



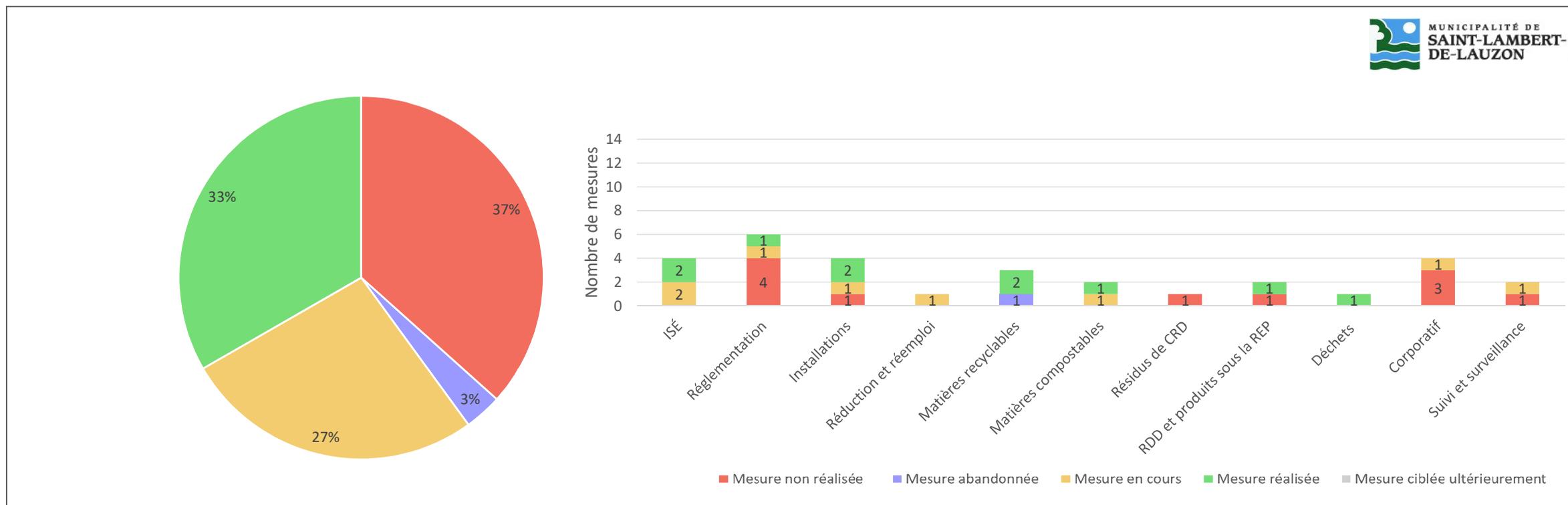
## État d'avancement à Lévis

### État d'avancement en 2020 des 82 mesures prévues au PGMR 2016-2020



## État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

### État d'avancement des 30 mesures ciblées en 2020 au PGMR 2016-2020



## État d'avancement à Saint-Lambert-de-Lauzon

### État d'avancement en 2020 des 38 mesures prévues au PGMR 2016-2020

